

## CADEAU NAISSANCE



**Pour les enfants nés le dernier trimestre 2011 (Octobre, Novembre et Décembre), vous pouvez envoyer votre demande jusqu'à fin mars 2012, pas au-delà.**

**Votre enfant est né en 2012** vous pouvez nous faire parvenir votre demande d'allocation et l'extrait de naissance **jusqu'au 31 décembre 2012**. La famille bénéficie d'un bon cadeau naissance d'une valeur de 40 € offert par la Commission Sociale. Un seul bon d'achat par enfant et par famille sera attribué.

Un partenariat a été passé entre le CIE BOURSE/COMMISSION SOCIALE et une enseigne spécialisée dans la puériculture et le jeune enfant «La Petite Grenouille»

En attendant, vous pouvez consulter le site de «La petite Grenouille» Les modalités de commandes vous seront expliquées lors de l'envoi de votre bon d'achat.

Afin d'obtenir celui-ci, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce document, avec l'extrait de naissance, en indiquant les renseignements ci-dessous :

**Attention** : Si vous envoyez un extrait de naissance au CIE, c'est pour la mise à jour de votre fiche Adhérent. Si vous désirez obtenir le cadeau naissance, vous devez impérativement faire parvenir la demande d'allocation et joindre la photocopie de l'extrait de naissance.

## ALLOCATION CADEAU NAISSANCE

Société :

Matricule adhérent :

 Bureau :

Portable :

Nom & Prénom :

Votre adresse Personnelle :

CP :

Ville :

A

 Domicile :

Prénom de l'Enfant :


Sa date de naissance :

**Cette demande d'allocation est à joindre avec la photocopie de l'extrait de naissance de l'enfant**

Paris, le

Signature

CIE BOURSE  
COMMISSION SOCIALE - CADEAU NAISSANCE  
A l'attention de Karine RAMOS  
26 rue Feydeau - 75002 PARIS

Votre contact : Karine RAMOS au  01 40 13 77 48 - mail : karine.ramos@ciebourse.com